energie-environnement.ch

Ma facture d'électricité est-elle trop élevée ?

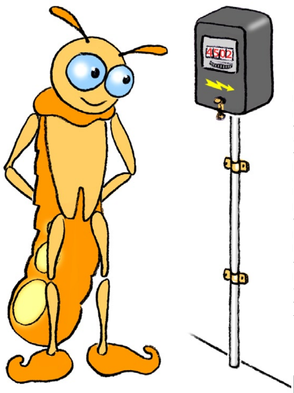

Plus on est, moins on consomme

Le montant de la facture dépend moins du nombre de personnes vivant dans un logement, que de la surface et du nombre de pièces. Ainsi, en moyenne, une personne seule va utiliser 20% d'électricité de plus, si elle déménage d'un appartement de 2 pièces (cuisine comprise) à un trois pièces. Et deux personnes qui passent d'un trois pièces à un quatre pièces augmentent leur consommation de 30%. Mais, pour un même logement, deux personnes utilisent à peine 5% d'électricité de plus qu'une seule personne – et c'est pareil lorsqu'on est trois au lieu de deux.

Les quatre tableaux ci-dessous montrent le total annuel de kilowattheures facturés en fonction du type d'habitat et du nombre de personnes vivant en ménage commun. On peut y comparer sa propre consommation, en se rappelant que ces moyennes ne sont pas des normes à viser : étant donné les impacts du gaspillage d'énergie sur le climat, c'est un devoir moral de chacun de les faire baisser.

Tout n'est pas sur la facture

Comparer sa facture avec celle d'autrui n'est souvent pas facile, car le compteur électrique ne totalise pas forcément tout ce qu'on consomme. On peut avoir une machine à laver et un sèche-linge dans l'appartement, ou utiliser ceux de l'immeuble. On peut cuisiner à l'électricité ou au gaz...

De même – sauf s'il existe un décompte de charges particulier – un ménage vivant dans un appartement loué ne verra généralement pas les kWh facturés pour faire marcher l'installation de chauffage, l'ascenseur, l'aération, les lampes des couloirs ou l'aspirateur du concierge. Ils sont intégrés dans le loyer. Alors qu'un ménage résidant dans une maison individuelle les aura directement sur sa facture. Quant à celui qui mange régulièrement hors de chez lui, ou qui donne son linge sale au pressing, il «sort» de sa facture la consommation électrique engendrée ailleurs.

Le kiloWattheure (kWh)

L'électricité est facturée sur la base des kilowattheures (kWh) consommés. C'est une unité d'énergie qui veut dire «1000 watts pendant une heure». C'est, par exemple, l'électricité soutirée par une lampe halogène de salon de 250 watts pendant quatre heures ou par une ampoule économe de 25 watts pendant 40 heures.

Le kWh a un prix différent selon le lieu de résidence et l'utilisation (usage domestique, cuisson, chauffage, entreprise, tarif de nuit). En Suisse, il s'échelonne de 10 à 40 centimes environ, le prix moyen se situant à 24 centimes.

En savoir plus : www.energie-environnement.ch

En immeuble (pas de chauffe-eau électrique) • **kWh par an**

Appartement :	**60 m²**	**75 m²**	**90 m²**	**120 m²**
Sans cuisinière électrique, ni lave-linge/sèche-linge	1100 kWh	1350 kWh	1650 kWh	2050 kWh
	1350 kWh	1700 kWh	2100 kWh	2650 kWh
	1300 kWh	1650 kWh	2100 kWh	2700 kWh
	1550 kWh	2000 kWh	2550 kWh	3300 kWh

En immeuble avec chauffe-eau électrique • **kWh par an**

Appartement :	**60 m²**	**75 m²**	**90 m²**	**120 m²**
Sans cuisinière électrique, ni lave-linge/sèche-linge	2100 kWh	3350 kWh	4650 kWh	6050 kWh
	2350 kWh	3700 kWh	5100 kWh	6700 kWh
	2300 kWh	3650 kWh	5100 kWh	6700 kWh
	2550 kWh	4000 kWh	5550 kWh	7300 kWh

En maison individuelle (sans chauffe-eau électrique) • **kWh par an**

	ou	ou
Surface habitable :	**160 m²**	
	2500 kWh	3150 kWh
	2900 kWh	3750 kWh

En maison individuelle avec chauffe-eau électrique • **kWh par an**

	ou	ou
Surface habitable :	**160 m²**	
	4500 kWh	7150 kWh
	4900 kWh	7750 kWh

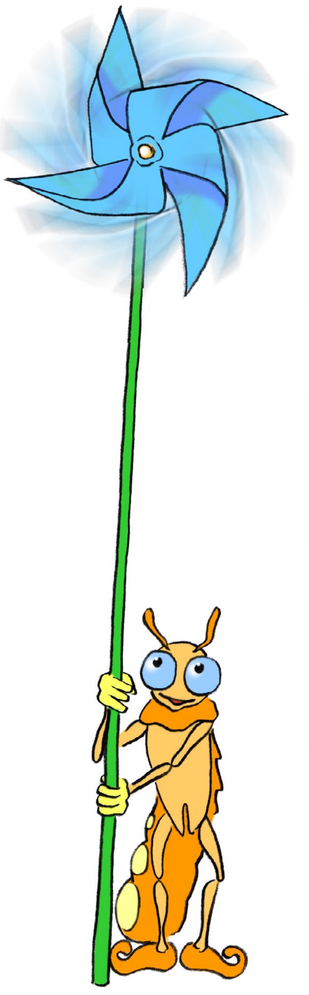

Un site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement

energie-environnement.ch

Comment économiser l'électricité au quotidien?

Dans un ménage, il y a de nombreux appareils électroménagers. Or, pour chacun d'entre-eux, il y a des astuces à connaître pour éviter de gaspiller l'électricité. Cela commence bien évidemment à l'achat. Avant de se décider pour un modèle, il vaut toujours la peine de consulter son étiquette-Energie ou de regarder sur l'emballage combien il soutire d'énergie. Très souvent, les appareils les plus efficaces coûtent moins cher sur leur durée de vie, si on tient aussi compte de l'électricité qu'ils vont consommer.

Plus de 500 conseils et astuces pour économiser l'énergie au quotidien:
www.energie-environnement.ch

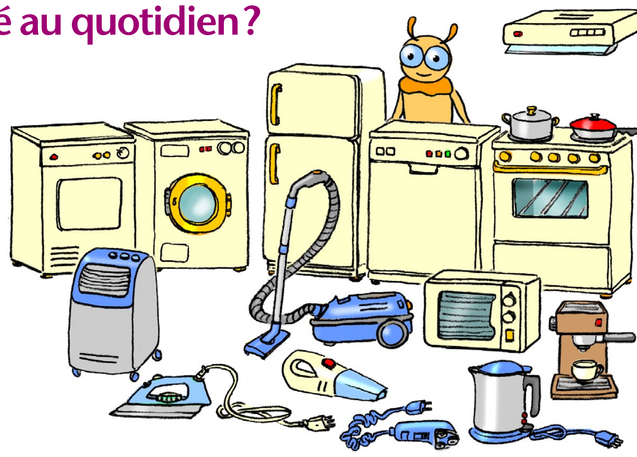

Cuisson

- **Éviter la cuisson à gros bouillon**: elle crée beaucoup de vapeur dans la cuisine et n'accélère pas la cuisson.
- **Placer un couvercle sur la casserole**: c'est jusqu'à quatre fois moins d'énergie pour cuisiner.
- **Ne pas utiliser de casserole à fond bombé sur une cuisinière électrique**: comme le contact avec la source de chaleur n'est pas parfait, le gaspillage peut être très important.
- **Choisir une casserole d'un diamètre au moins aussi grand que celui de la plaque**: si elle est plus petite, de la chaleur est perdue.
- **Couper le courant quelques minutes avant la fin de la cuisson**: la plaque reste encore très chaude – autant en profiter pour finir de cuire sans consommer d'électricité!
- **Se passer du préchauffage du four**: c'est inutile dès que le temps de cuisson dépasse une heure.
- **Préférer une bouilloire électrique pour chauffer l'eau chaude**: elle utilise presque deux fois moins d'électricité qu'une casserole.

Lave-vaisselle

- **Ne pas rincer la vaisselle sous le robinet d'eau chaude avant de la mettre dans le lave-vaisselle**: si le filtre et les orifices des rotors ne sont pas obstrués, les machines modernes ont assez de puissance pour bien laver.
- **Lancer la machine seulement lorsqu'elle est pleine**: pourquoi faire trois machines lorsqu'on peut en faire seulement deux?
- **Choisir le programme «économique» (et non «Express») s'il existe**: ça semble curieux, mais le programme économique dure plus longtemps. C'est justement parce que le chauffage de l'eau se fait par petits coups de chauffe – ce qui permet d'utiliser moins d'électricité.

Frigo et congélateur

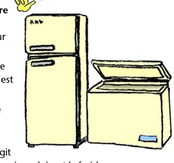

- **Éviter de coller le frigo contre le four ou contre une autre source de chaleur**: sinon le moteur-compresseur devra tourner plus longtemps pour refroidir l'intérieur de l'appareil.
- **Favoriser le passage d'air à l'arrière**: parce que l'arrière du frigo cache un radiateur dont le rôle est de dissiper la chaleur d'un gaz comprimé.
- **Ne pas y ranger des aliments chauds**: ça force non seulement l'appareil à travailler davantage, mais ça favorise aussi le dépôt de glace.
- **Ne laissez pas la glace s'accumuler**: la glace agit comme un isolant qui fait barrière aux éléments qui produisent le froid.
- **Vérifier que le joint de porte soit en bon état**: si c'est le cas, la porte doit résister à l'ouverture, parce qu'à l'intérieur du frigo la pression de l'air froid est plus faible que celle de la cuisine.
- **Ajuster la température du congélateur à -18°C et celle du frigo à 5°C**: il vaut la peine d'acheter un thermomètre pour vérifier la température, car les degrés supplémentaires de froid se paient très chers en électricité.

Lave-linge

- **Choisir un programme à basse température (par ex. 30° au lieu de 60°)**: c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. Et il existe de nouveaux produits à lessive très efficaces à basse température.
- **Éviter de faire tourner la machine si elle n'est pas pleine**: on économise de l'électricité bien sûr, mais aussi des produits et de l'eau.
- **Se passer du prélavage si le linge est peu sale.**
- **Laver avec le programme «Eco»**: attention de ne pas le confondre avec le programme «Express» qui soutire davantage d'électricité, parce qu'il chauffe l'eau à pleine puissance pour aller vite.

En savoir plus: www.energie-environnement.ch

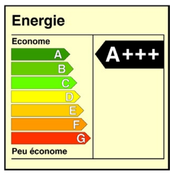

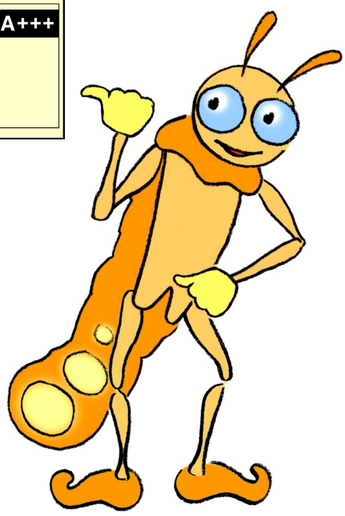

Un site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement

energie-environnement.ch

Comment économiser l'électricité au quotidien ?

Combien d'appareils électroniques dans votre ménage ? Et combien d'entre-eux soutirent de l'électricité en ce moment, parce qu'on les a laissé en «veille» ? C'est à-dire prêts à repartir dès qu'on appuie sur la télécommande ou la souris...

Le meilleur outil pour économiser l'électricité reste le doigt : à utiliser pour éteindre les appareils avec leur bouton dès qu'on n'en a plus besoin, et pour éteindre les lampes dès qu'on quitte une pièce.

Plus de 500 conseils et astuces pour économiser l'énergie au quotidien : www.energie-environnement.ch

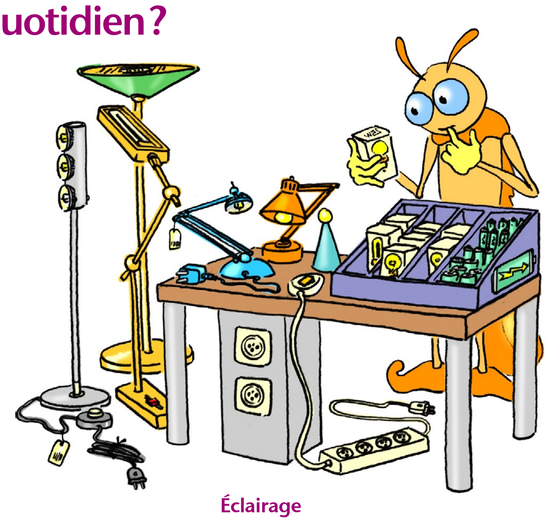

Machine à café

• Éteindre la machine dès qu'on a tiré le dernier café, à moins qu'elle possède une fonction d'économie, du genre «auto-off». Sinon, elle va consommer davantage d'électricité pour attendre que pour faire des cafés !

Éclairage

• Éteindre systématiquement la lumière lorsqu'on quitte une pièce.

• Éviter de pousser à fond le variateur de la lampe allogène de salon.

• Débrancher le bloc-prise de la lampe «basse tension», parce que ce transformateur soutire généralement de l'électricité 24h sur 24.

• Choisir des ampoules et des luminaires efficaces, c'est-à-dire en classe énergétique A (les plus efficaces), B, ou C.

Chaîne Hi-Fi

• Après avoir éteint la chaîne, la déconnecter du secteur (par exemple, à l'aide d'un bloc de prises muni d'un interrupteur) pour être sûr qu'elle ne consomme plus d'électricité. Attention, certains éléments risquent de perdre leur programmation après un certain temps (quelques jours à quelques mois). Pour connaître ce délai, on peut lire le mode d'emploi – ou faire l'essai...

Téléviseur

• Éteindre le téléviseur avec son bouton, et pas seulement avec la télécommande.

• Faire de même avec les appareils qui lui son liés : lecteur vidéo, disque dur, home cinéma. Si on a un décodeur-DSL (télévision par Internet), on peut le débrancher du secteur, en sachant qu'il lui faudra quelques minutes à l'allumage pour retrouver automatiquement ses paramètres.

Ordinateur et périphériques

• Régler les préférences de l'ordinateur afin de le mettre en veille (écran et disque dur) après un temps raisonnable d'inutilisation (15 minutes). Ne pas utiliser l'«économiseur» d'écran (screensaver), qui n'économise rien sur un écran plat.

• Dès qu'on quitte sa place, éteindre l'écran avec son bouton.

• Éteindre complètement l'ordinateur et le modem-dsl lorsqu'on doit l'abandonner une heure ou plus.

• Neutraliser les consommations cachées de l'ordinateur, de l'imprimante, du modem-dsl, etc. en les débranchant complètement après les avoir éteints (par exemple à l'aide d'un bloc de prises muni d'un interrupteur, ou à l'aide d'un bloc de prises «maître-esclaves» qui coupe automatiquement tous les appareils reliés lorsqu'on éteint l'ordinateur).

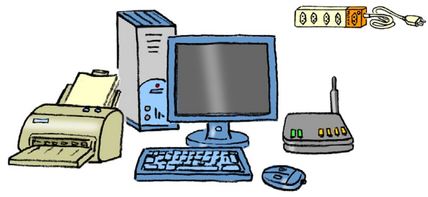

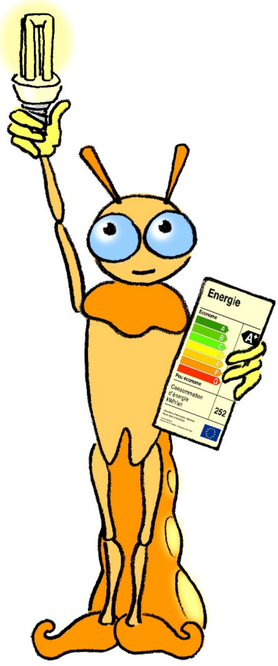

Un site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement

energie-environnement.ch

Ma consommation de chauffage est-elle trop grande ?

La facture de chauffage est-elle trop élevée ?

Lorsqu'on habite dans une maison individuelle ou dans un appartement doté d'un chauffage indépendant, on reçoit généralement directement les factures d'énergie (mazout, gaz, électricité, bois, réseau de chauffage à distance). Par contre, si on vit dans un immeuble doté d'un chauffage central, les charges sont généralement intégrées au loyer mensuel, sous forme de provision tenant compte du nombre de pièces de l'appartement (ou du nombre de m²). En fin de saison, la régie ou le propriétaire procède au décompte annuel des frais de chauffage, dans lequel figurent aussi les frais des communs (entrée, couloirs, caves), puis on ajuste les charges de chaque appartement en fonction des coûts réels. Les locataires ont légalement le droit de consulter ce décompte, s'ils ne le reçoivent pas d'office.

Consommer 5 fois plus que d'autres

On aura toujours intérêt à comparer ses factures de chauffage avec celles de voisins ou d'amis qui logent dans des appartements ou des maisons individuelles de surface similaire. On verra alors qu'un bâtiment non rénové des années 1970 peut consommer trois fois plus d'énergie qu'un bâtiment profitant d'une isolation en accord avec les normes actuelles, et cinq fois plus qu'un bâtiment aux normes Minergie. Mais pour bien situer les choses, il faut calculer l'**indice énergétique**, c'est-à-dire l'énergie nécessaire annuellement au chauffage par rapport à la surface brute. Cet indice se donne en mégajoules (ou en kilowattheures) par mètre carré et par an; on peut aussi le traduire en «équivalent mazout». Il donne une bonne idée de l'isolation d'un bâtiment et de ses besoins en chaleur.

Besoin en énergie pour le chauffage d'un bâtiment (indice énergétique)

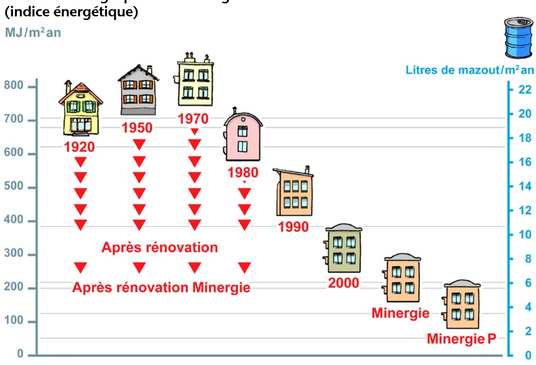

Certificat énergétique pour bâtiment

Les services de l'énergie des cantons encouragent les propriétaires à établir un *Certificat énergétique cantonal des bâtiments*, qui indique combien une habitation consomme pour son chauffage, son eau chaude, son éclairage et ses autres dispositifs électriques. Ce certificat, qui ressemble à une grande étiquette-Énergie, est délivré par un expert (coût hors subvention: CHF 1200.-). Il peut être affiché à l'entrée d'un immeuble: il offre ainsi une comparaison avec d'autres bâtiments, informant les locataires ou les futurs acheteurs des charges d'énergie qu'ils ont à attendre. L'expertise permet aussi d'évaluer ce qu'on peut améliore r– par des travaux ou de meilleurs réglages des installations – pour baisser les charges.

Ce certificat ne tient pas seulement compte de l'énergie consommée par le bâtiment, mais aussi de la source d'énergie. Par exemple, une maison chauffée avec des radiateurs électriques sera moins bien classée que si elle était chauffée grâce à une pompe à chaleur qui utilise trois à quatre fois moins d'électricité.

Relativiser la consommation en fonction des habitants

Si un bâtiment est doté d'un bon indice énergétique, cela ne veut pas dire pour autant que ses occupants ont moins d'impacts négatifs sur l'environnement que ceux d'un bâtiment qui utilise davantage d'énergie de chauffage au mètre carré. Cela dépend évidemment de la surface dont chaque personne dispose pour vivre.

En règle générale, les habitants d'une maison individuelle consomment plus d'énergie de chauffage que ceux d'un appartement situé dans un immeuble locatif, parce qu'ils disposent de davantage de m² à chauffer, parce que, à qualité égale, une installation de chauffage individuelle est moins efficace qu'une collective, et parce qu'une petite maison a – par rapport à la surface habitable – davantage de surfaces de murs et de toit en contact avec le froid extérieur. Bien évidemment, une personne seule dans un appartement de 5 pièces aura davantage d'impact que les membres d'une famille de cinq logeant dans une petite villa.

Pour en savoir plus : www.energie-environnement.ch

Un site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement